

Nouvelles locales du mercredi 1er avril 2015

@rib News, 01/04/2015 | Politique - Il y aurait un plan du président de la République pour destituer le président de l'Assemblée nationale du Burundi. A cet effet, 39 députés du parti CNDD-FDD auraient déjà signé une pétition demandant le limogeage de Pie Ntavyohanyuma (photo) à la tête de la Chambre basse du Parlement. Selon certaines informations, il serait remplacé par Bonigwe Rurahinda qui est l'épouse du Général Adolphe Nshimirimana, l'ancien patron du Service national des renseignements. Ces mêmes informations ajoutent que ce limogeage serait dû au fait que Pie Ntavyohanyuma ne soutient pas le 3^e mandat de Nkurunziza. Pour opérer cette destitution, il faut qu'au moins 1/4 des députés, soit 26 députés, le demandent et que la décision soit prise par les 2/3 des députés, donc 71 députés [rpa/bonesha/isanganiro/rtr]

- Le député Jean Minani affirme que depuis quelques jours les travaux de l'Assemblée nationale ne se tiennent pas comme d'habitude à cause des députés du CNDD-FDD qui ne se présentent pas. Le président du parti Frodebu Ndayishimiye voit que cela est lié au fait que certains ne soutiennent pas le 3^e mandat de Nkurunziza. Selon ses propos, certains hauts cadres du parti CNDD-FDD dont Pie Ntavyohanyuma, Gervais Rufyikiri et l'Ombudsman sont allés voir le président de la République pour lui dire de ne pas briguer ce mandat controversé. C'est pourquoi le président veut obtenir la destitution de Pie Ntavyohanyuma et après celle de Gervais Rufyikiri de la 2^e vice-présidence via une Assemblée nationale entièrement acquiescente à sa cause. Jean Minani demande ainsi que les intérêts de certains individus soient mis à l'écart dans le but de préserver les institutions de la République. [rpa/bonesha] - L'ancien président CNDD-FDD trouve que le message adressé au président de la République de ne pas briguer un 3^e mandat est clair et concis. Selon le député Juvénal Ndayishimiye, les personnalités et institutions tant nationales qu'internationales comme Ban Ki-Moon, le Conseil de sécurité des Nations unies, l'Union africaine, le Parlement belge, la Conférence épiscopale du Burundi, le Président tanzanien et autres ont donné un message clair en faisant particulièrement référence à l'Accord d'Arusha. Ce député du Burundi dans l'Assemblée de l'East African Community Nkurunziza devrait se plier à ces conseils combien pertinents car les accords d'Arusha sont clairs et personne ne peut aller au-delà de deux mandats. Il conseille en outre au président du parti CNDD-FDD de ne pas aller brusquement en prenant des décisions d'exclusion du parti des membres qui se montrent hostiles à ce mandat. Selon lui, ces décisions sont contre les statuts du parti. Il estime ainsi que Pascal Nyabenda devrait écouter toutes les parties afin de dégager une solution acceptable et acceptée par tous. Il s'insurge également contre les intimidations contre ceux qui ont signé la pétition estimant que c'est un pas en arrière en matière de démocratie. [rpa/bonesha/isanganiro/rtr] - Le directeur général de la SOCABU vient d'être limogé de ses fonctions à dater de ce 30 mars de cette année. Selon une correspondance adressée par le ministre des finances et de la planification, il est informé qu'Onésime Nduwimana que ses fonctions au sein de cette institution ont pris fin le 30 mars et que le gouvernement a décidé de lui confier d'autres missions sans toutefois les nommer. Tabu Abdallah Manirakiza lui demande ainsi d'approcher le ministre des finances pour prendre connaissance de ses nouvelles fonctions. Cet ancien porte-parole du parti présidentiel a été remplacé par Trinitas Girukwishaka qui était jusqu'à présent président du conseil d'administration de la Banque de Gestion et de Financement (BGF) et vice-présidente du conseil d'administration de l'Office Burundais des Recettes (OBR) depuis sa création. [rpa/bonesha/isanganiro/rtr]

- Les organisations de la société civile engagées dans la lutte contre le 3^e mandat de Pierre Nkurunziza à la tête de l'Etat estiment que le langage utilisé jusqu'ici pour essayer de persuader le dernier à ne pas se présenter à la présidentielle de juin prochain n'est pas peut-être compréhensible à son avis. Ainsi, elles ont décidé de lui montrer un carton rouge tel un joueur de football pour dire qu'il est disqualifié dans le match en question. Selon Vital Nshimirimana, il s'agit d'une manière qu'il pourra peut-être comprendre rapidement par un joueur de football pour ainsi lui dire qu'il n'est pas éligible à la présidentielle de cette année selon la loi. D'un autre côté, ils demandent que ce jeudi à 12h20 minutes, toute personne qui est contre ce 3^e mandat fasse un bruit soit de klaxon, de cloches ou toute autre chose qui fait de bruit comme par exemple les casseroles, les assiettes ou autres dans le but de dire non à ce mandat illégal. Il s'agit également du fait que certaines personnes se sont données le devoir de l'image de ceux qui sont contre ce 3^e mandat et que paradoxalement, ce sont ces mêmes personnes qui sont placées dans de hautes fonctions du pays. [rpa/bonesha/isanganiro/rtr] - La Coalition de la Société Civile pour le Monitoring Electoral (COSOME) trouve que chaque personne a le droit de dire ce qu'il pense sur un quelconque sujet dans le pays. Selon la présidente de cette coalition, personne n'a le droit d'intimider les autres sur les déclarations à faire que cela est contre les principes démocratiques. Justine Nkurunziza se base sur les déclarations du premier vice-président du parti CNDD-FDD en province Muyinga qui a comparé ceux qui sont contre le 3^e mandat de Nkurunziza à ceux qui ont tué Rwagasore et Ndadaye. Elle voit aussi que le message des anciens combattants est plein de menaces à l'endroit des mêmes personnes. Ainsi, elle trouve que la sécurité des manifestants ne devrait pas être une affaire des anciens combattants mais de la police qualifiée en cette matière. Elle demande que ces intimidations cessent afin de privilégier l'avancement de la démocratie dans le pays. [rpa/bonesha/isanganiro/rtr] | Sécurité - Le ministre de la Défense et des Anciens combattants a animé une conférence de presse ce mercredi pour montrer la position de l'armée dans une éventuelle descente dans les rues pour annoncer la candidature de Nkurunziza à la présidentielle prochaine. Selon le général major Pontien Gacyubwenge, si la police qui est chargée de la sécurité intérieure peut être dépassée, l'armée ne va pas hésiter à intervenir pour empêcher des manifestations contre la candidature. Lors d'une causerie morale avec les commandants des régions militaires et chefs des districts, il a annoncé que, dans le but de protéger le pays et ses ressortissants, ces responsables militaires ont le droit et surtout le devoir de désarmer les personnes civiles qui possèderaient tout effet militaire en ce moment où il y a des informations faisant état de distribution d'armes à certaines catégories de personnes circulant. Il a aussi annoncé que les militaires se sont rendus coupables d'exactions lors des combats de Cibitoke au mois de décembre dernier vont être punis conformément à la loi. Ajoutons que lors de cette causerie, les journalistes n'ont pas été permis de poser des questions.

et ont même été priés de vider les lieux avant la fin de cette dernière. [rpa/bonesha/isanganiro/rtr] - Les anciens combattants ont sorti un communiqué l'après-midi de ce mardi pour mettre en garde tous ceux qui projettent de manifester contre la candidature de Pierre Nkurunziza à la présidentielle prochaine. Selon ce communiqué, il est demandé à tout ancien combattant de se souvenir de la période passée dans le maquis et de ne pas écouter certains politiciens et certaines associations de la société civile qui veulent perturber la paix. Il rappelle qu'au moment des combats, ces politiciens et ces membres de la société civile étaient à l'étranger à l'abri des balles et par conséquent ne savent pas le prix de la paix que le Burundi connaît actuellement. Ainsi, poursuit le même communiqué, pas de tolérance pour ces derniers si ils décident de descendre dans les rues à cet effet. Il termine en disant que les anciens combattants n'ont pas mandaté personne pour élire le président de la République en 2005 et que par conséquent n'ont élu qu'en 2010 seulement. [rpa/bonesha/isanganiro]